



MAIRIE

69870 POULE -LES ÉCHARMEAUX

Tél : 04.74.03.64.48- Fax : 04 74 03 68 71

CONSEIL DU 22 MAI 2015 à 20 h 30

Présents : BÉROUJON JB, CARRET M, CHAMPALE A, COULEUR J, DESMONCEAUX JM, FLÈCHE C, HOFFMANN V, LABROSSE B, MÉLINAND F, PETIT I, PINTO L, TRONCY JM, VIGNE M.

Absents excusés : CODELLO R. (pouvoir à F.MELINAND), FIMBEL A. (pouvoir à I.PETIT)

Secrétaire de séance : COULEUR J.

APPROBATION COMPTE RENDU CONSEIL PRÉCÉDENT DU **24 AVRIL 2015**.

Madame le Maire demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour deux délibérations : groupement commandes accessibilité et subvention pour élèves collège, accord par 15 voix sur 15 (à main levée).

Délibérations :

- Groupement commandes PATA (colmatage des fissures du goudron) : l'objectif est de rationaliser les coûts, la COR en sera le coordinateur. Il est demandé d'accepter les termes de la convention, d'autoriser l'adhésion de la commune, d'autoriser Madame le Maire à signer la convention et d'autoriser le représentant du coordinateur à signer les marchés. Accord à l'unanimité (15 voix sur 15) par **vote à main levée**.
- Révision PLU : le PLU élaboré suite à la délibération du 4 mai 2007 a permis à la commune de se doter d'un document qui fixe les règles d'urbanisme. L'usage de ce document a mis en évidence la nécessité de s'engager dans une révision générale qui devra tenir compte des évolutions législatives, intégrer des nouvelles règles d'urbanisme, prendre en compte l'actualisation du SCoT, s'appuyer sur des documents cadastraux actualisés. Il est demandé de prescrire la révision générale du PLU, de donner l'autorisation à Madame le Maire de lancer une consultation de bureaux d'études qualifiés et de solliciter de l'Etat une dotation pour frais d'études et de documents relatifs à cette révision.
Avant le vote, Monsieur Pinto pose trois questions : pourquoi avoir laissé faire les travaux sur l'emplacement réservé vers l'école publique ? Le déplacement du portail a été fait pour des raisons de sécurité et ne valorise pas cette parcelle. Quel sera le rôle de l'adjoint, propriétaire de cette parcelle, qui faisait partie de cette commission ? Une commission PLU a été créée, elle est donc dissociée de la commission urbanisme, bâtiments et patrimoine. JM. Troncy ne fait pas partie de la commission PLU. Comment expliquer la coïncidence entre début des travaux et révision du PLU ? Le PLU, pour les raisons expliquées ci-dessus, doit être revu. Après réponses, **vote à main levée** : 2 abstentions, 0 contre et 13 pour sur 15 voix.
- Commission villages accueil et marchés : il est demandé d'accepter la création de la commission, accord par 9 voix pour, 6 contre sur 15 voix (**à main levée**). Commission composée de A. Fimbel, JM. Desmonceaux, B. Labrosse, JM. Troncy et Mme Mélinand, accord à l'unanimité (15 voix) **à main levée**.
- Convention relative à l'offre d'ingénierie publique : le département a décidé la création d'une agence technique départementale en régie pour apporter son assistance aux collectivités à titre gratuit (en matière de conseil mais onéreux au-delà). Il est demandé d'accepter les termes de la convention et d'autoriser Madame le Maire à signer la convention relative à cette offre départementale. Accepté à l'unanimité (15 voix) **à main levée**.
- Groupement commandes accessibilité : la loi 2005-12 du 11 février 2005 prévoyait une obligation de mise en accessibilité dans les dix ans des établissements recevant du public. Retard ayant été pris, il a été nécessaire d'accorder du temps, trois ans, en échange d'engagements précis d'avancement des travaux (agenda d'accessibilité programmée). Constitution d'un groupement de commandes avec la COR pour rationaliser les coûts. Il est demandé d'accepter les termes de la convention, d'autoriser

l'adhésion de la commune, d'autoriser Madame le Maire à signer la convention et d'autoriser le représentant du coordinateur à signer les marchés. Accepté à l'unanimité (15 voix) à **main levée**.

- Subventions pour élèves du collège : les Minimes filles de l'Association Sportive du Collège de Lamure se sont qualifiées pour le Championnat de France de Football 2015. Celui-ci se déroulera du 8 au 11 juin 2015 à Trélissac en Dordogne, il en coûtera 40 € par jour et par élève. Cinq élèves étant originaires de Poule, la commune pourrait apporter son soutien financier à hauteur de 40 € par élève (coût réel : 800 €). Il est demandé de se prononcer sur l'octroi de cette subvention de 200 €. Accord à l'unanimité (15 voix) par **vote à main levée**.

Questions diverses :

- La COR pourrait passer en communauté d'agglomération.
La COR propose une mutualisation pour différents services : archives, formation, assistance à la passation de marchés...Il faut prendre le temps de la réflexion.
- Demande du notaire au sujet d'une éventuelle préemption sur la pharmacie, ce n'est pas nécessaire car elle sera reprise.
- Eau : appel d'offres au sujet de la DSP, on en est au niveau de la négociation. Les travaux sur la source Auray vont démarrer.
- Travaux voirie : voirie des Terres, château de la Ronze et devant le Suchet.
- Panneau lumineux : en juillet.
- Culture : le 17 juillet à 18 H 30 spectacle de rue (troupe « Impérial Kikiristan ») avec le CCAB, et sur ce même week-end, la pause gourmande et une exposition de trente-six grandes photographies sur l'artisanat. Epicerie culturelle : animations avec tube Citroën de village en village avec spectacle surprise en août (du 20 au 22 et du 27 au 29). Concert saxophone et piano à l'église le 18 octobre.

PROCHAIN CONSEIL : vendredi 19 juin à 20 H 30